



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES

AVIS PUBLIC (ART. 431 & 956 C.M.)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Normand Dupont, directeur général de la susdite municipalité,

Que :

Le budget pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations, sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 15 décembre 2015 à compter de 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil, à la salle Rolland-Deslauriers, située au 2121, chemin des Hauteurs.

DONNÉ À SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES CE, 2^E JOUR DE DÉCEMBRE 2015.

Normand Dupont, directeur général

Je soussigné, Normand Dupont, directeur général, résidant à Blainville, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 16 h 00 le 2 décembre 2015, et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour de décembre deux mille QUINZE.

Normand Dupont, DIRECTEUR GÉNÉRAL